Présentation du guide technique de réalisation des remblais et des couche de forme (GTR)

A partir de ce classement appelé communément GTR (Guide Technique Routier), on distingue quatre grandes classes géotechniques de sol naturel présentant des propriétés spécifiques ainsi que des comportements mécaniques et gélifs prévisibles dans le temps :

- La classe A : <u>les sols fins</u>
 Cette classe contient quatre sous classes : A1, A2, A3, A4 ;
- La classe B : les sols sableux et graveleux avec fines
 Cette classe contient six sous classes : B1, B2, B3, B4, B5, B6;
- La classe C: les sols comportant des fines et des gros éléments
 Cette classe contient deux sous classes: C1, C2 qui s'associent pour la fraction 0/50mm aux classes A1, A2, A3, A4 ou B1, B2, B3, B4, B5, B6.
- La classe D : <u>les sols insensibles à l'eau</u>
 Cette classe contient trois sous classes : D1, D2, D3 ;

Terminologie

Sols

Il s'agit de matériaux naturels, constitués de grains pouvant se séparer aisément par simple trituration ou éventuellement sous l'action d'un courant d'eau. Ces grains peuvent être de dimensions très variables, allant des argiles aux blocs.

Les sols sont de nature géologique diverse : alluvions, colluvions, matériaux meubles sédimentaires,...;

Ils correspondent aux classes A, B, C et D définies ci-après. Leur pourcentage de matières organiques est inférieur ou égal à 3 %.

Terminologie

Matériaux rocheux

Il s'agit des matériaux naturels comportant une structure qui ne peut être désagrégée par simple trituration ou sous l'action d'un courant d'eau ; leur utilisation implique une désagrégation mécanique préalable par minage ou emploi d'engin d'extraction de forte puissance.

Les matériaux rocheux correspondent à la classe R définie ci-après ; ils ont pour origine l'ensemble des roches sédimentaires, magmatiques et métamorphiques.

Terminologie

Sols organiques

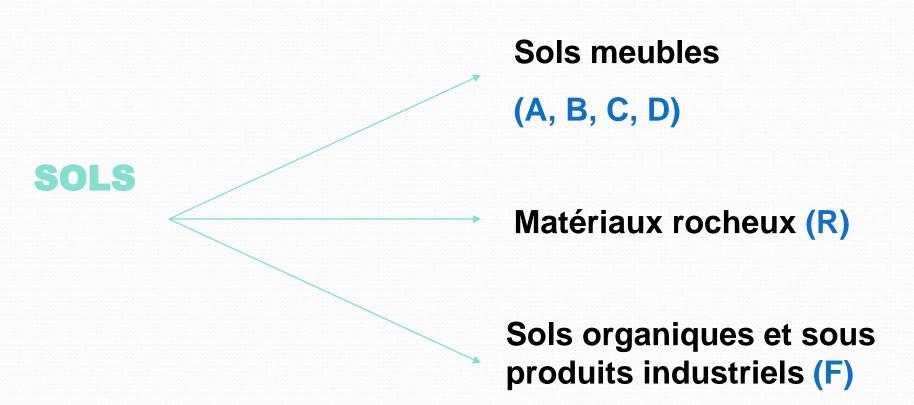
Il s'agit de sols ayant un pourcentage de matières organiques supérieur à 3 %

Sous-produits industriels

Il s'agit de matériaux, produits de l'activité humaine, d'origines diverses pouvant être utilisés en remblais et en couches de forme.

Les sols organiques, les sous-produits industriels correspondent à la classe F définie ciaprès.

CLASSIFICATION DES SOLS ET DES ROCHES



Paramètres de classification des sols meubles

Ce sont des paramètres intrinsèques ; ils ne varient pas, ou peu, ni dans le temps ni au cours des différentes manipulations que subit le sol au cours de sa mise en œuvre.

Les paramètres de nature considérés dans la classification des sols sont la granularité, l'indice de plasticité et la valeur au bleu de méthylène du sol.

La granularité

□ <u>Le D</u>_{max}

Dimension maximale des plus gros éléments contenus dans le sol

Seuil retenu: 50 mm

Cette valeur permet de distinguer les sols fins, sableux et graveleux (classe A, B et D) (≤ 50 mm), des sols grossiers comportant des éléments blocailleux (Classe C) (> 50 mm).

Pour les sols de la classe C (sols comportant des fines et des gros éléments, deux sous-classes sont distinguées selon l'importance de la fraction 0/50 mm :

- la sous-classe C1 qui rassemble les matériaux à éléments «anguleux» possédant une importante fraction 0/50 mm (≥ 60 à 80 %) et l'ensemble des matériaux à éléments «roulés».
- la sous-classe C2 qui comprend les matériaux à éléments anguleux possédant une faible fraction 0/50 mm (≤ 60 à 80 %).

Pour tenir compte des caractéristiques de la fraction 0/50 mm, l'identification des sols de la classe C est précisée à l'aide d'un double symbole du type C1Ai, C1Bi, C2Ai ou C2Bi, Ai ou Bi étant la classe de la fraction 0/50 mm du matériau considéré.

La granularité

Le tamisat à 80 μm(ou pourcentage de fines)

Ce paramètre permet de distinguer les sols riches en fines des sols sableux et graveleux

Seuils retenus:

- 35%: au-delà de 35 % de tamisât à 80 µm, les sols ont un comportement assimilable à celui de leur fraction fine.
- 12%: c'est un seuil conventionnel permettant d'établir une distinction entre les matériaux sableux et graveleux pauvres ou riches en fines.

La granularité

□ Le tamisat à 2 mm

Ce paramètre permet d'établir la distinction entre les sols à tendance sableuse et les sols à tendance graveleuse.

Seuil retenu:

70%: Ce seuil permet de distinguer les sols sableux (plus de 70 % de tamisât à 2 mm) des sols graveleux (moins de 70 % de tamisât à 2 mm).

L'argilosité

☐ L'Indice de Plasticité (IP)

Seuils retenus:

- 12 : limite supérieure des sols faiblement argileux
- ✓ 25 : limite supérieure des sols moyennement argileux
- √ 40 : limite entre les sols argileux et très argileux.

Larghesie

- □ La Valeur de Bleu de Méthylène (VBS)
 Seuils retenus :
- 0.1: en dessous duquel sols insensibles à l'eau
- 0.2: au dessus duquel apparaît la sensibilité à l'eau
- 1.5: seuil distinguant les sols sablo limoneux des sols sablo argileux
- 2.5 : seuil distinguant les sols limoneux peu plastiques des sols limoneux moyennement plastiques
- 6: seuil distinguant les sols limoneux des sols argileux
- 8: seuil distinguant les sols argileux des sols très argileux

Paramètres de comportement mécanique

L'introduction dans la classification de ces paramètres résulte du fait que des sols de nature comparable peuvent se comporter de manière relativement différente sous l'action des sollicitations subies au cours de leur misé en oeuvre ou sous la circulation des engins de transport.

Ces paramètres ne sont pris en compte que pour juger de l'utilisation possible des sols en couche de forme.

Paramètres de comportement mécanique

- Los Angeles (LA)
- Micro Deval en présence d'Eau (MDE)
- Friabilité des Sables (FS)

Seuils retenus:

- 45 pour les valeurs LA et MDE
- √ 60 pour les valeurs FS

Paramètres d'état

Il s'agit des paramètres qui ne sont pas propres au sol, mais fonction de l'environnement dans lequel il se trouve.

Pour les sols, le seul paramètre d'état considéré dans la présente classification est l'état hydrique; son importance est capitale vis-à-vis de tous les problèmes de remblai et de couche de forme.

Paramètres d'état

L'état hydrique

h: état humide

m: état d'humidité moyen

> s: état sec

ts: état très sec

Paramètres utilisés pour caractériser l'état hydrique

- □ La position de w_n par rapport à w_{OPN}
 exprimé par le rapport w_n / w_{OPN}
- L'indice de consistance I_C $I_C = (W_L - w_n) / I_p$
- L'Indice Portant Immédiat IPI
 CBR immédiat sans surcharge ni immersion

Paramètres de classification des matériaux rocheux

Paramètres de classification des roches

- Classification des matériaux rocheux d'après la nature pétrographique de la roche
- Classification d'après les caractéristiques mécaniques : Dureté Los Angeles, Usure MICRO-DEVAL Humide
- Pour les matériaux évolutifs : classification suivant la fragmentabilité (FR) et la dégradabilité (DG)

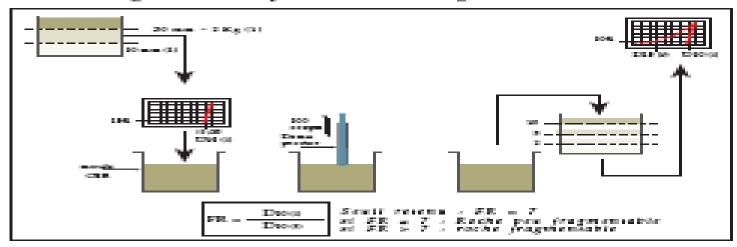
Cas particulier des roches évolutives

Le caractère évolutif des roches est apprécié en laboratoire par :

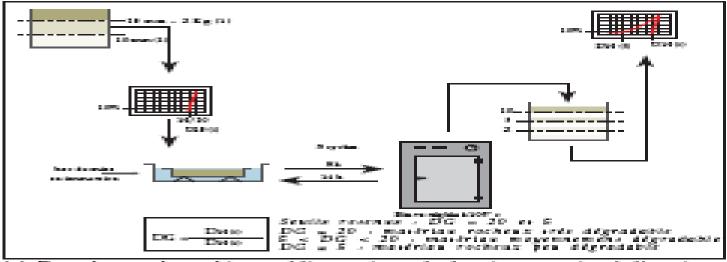
- Le coefficient de fragmentabilité (FR) pour l'évolution granulométrique;
- Le coefficient de dégradabilité (DG) pour l'évolution par altérabilité lors de cycles alternés d'humidification séchage;
- Le degré de dissolution pour les roches salines.

PRESENTATION DES PRINCIPES DES ESSAIS FR ET DG

Figure 1 : Principe de l'essai de Fragmentabilité (FE)



Pigure 2 : Principe de l'essai de Dégradabilité (DG)



(1) Dans le cas des schieses sédimensaires la éraction structure à l'estat et 40 / 80 mm.

Cas particulier des roches évolutives

Seuils retenus:

```
\Box FR = 7
```

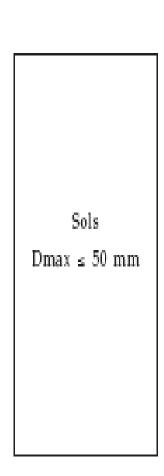
- ✓ Si FR < 7 : peu fragmentable
- ✓ Si FR > 7: fragmentable
- \Box DG = 20 et 5
- √ DG > 20 : très dégradable
- √ 5 < DG < 20 : moyennement dégradable
- ✓ DG < 5 : peu dégradable</p>

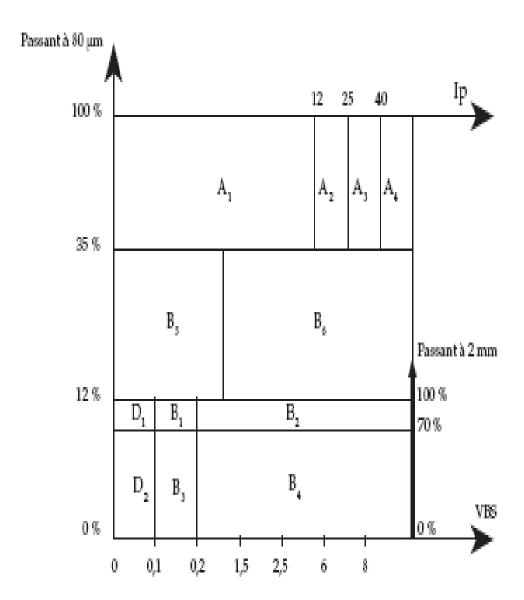
Classification des sols meubles

Classe	Type de sol	Sous-classe
$\begin{array}{c} \text{La classe A} \\ \text{D}_{\text{max}} \leq 50 \text{ mm et} \\ \text{tamisat à 80} \mu\text{m} > 35\% \end{array}$	les sols fins (silts, limons, argiles, etc)	A1, A2, A3 et A4 Suivant l'importance de la plasticité
La classe B $D_{max} \leq 50 \text{ mm et} \\ tamisat à 80 \mu m \leq 35\%$	les sols sableux ou graveleux avec fines	B1, B2 B3, B4, B5, et B6 Suivant l'importance et les caractéristiques des fines et l'importance de la fraction sableuse
La classe C D _{max} > 50 mm	Matériaux d'éboulis, Tv grossiers,	C1 et C2 CiAi ou CiBi ou CiDi
$\begin{array}{c} \text{La classe D} \\ \text{D}_{\text{max}} \leq 50 \text{ mm et} \\ \text{tamisat à } 80 \mu\text{m} \leq 12\% \\ \text{et une VBS} < 0.1 \end{array}$	Sables et graves propres	D1 (Sables propres) D2 (Graves propres)

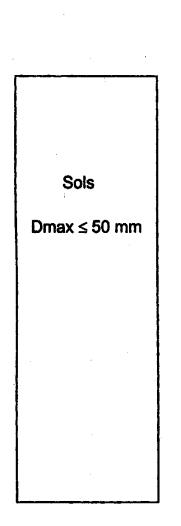
Classification des sols meubles (suite)

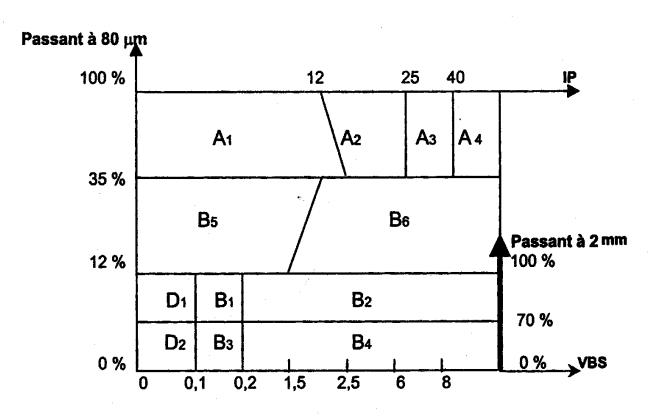
Classe	Type de sol	Sous-classe
Les sols Tirseux $W_l - W_r > 42$ (Indice d'instabilité volumétrique)	Sols fins caractérisés par un fort gonflement	TxA3 : pour les sols avec IP ≤ 40 TxA4 : pour les sols avec IP > 40
Les sols Tuffacés Taux de Ca CO ₃	Sols calcifiés	Tf: $si 50\% \le Ca CO_3 \le 70\%$ Tc: $si Ca CO_3 > 70\%$ Soit TfAi ou TfBi Soit TcAi ou TcBi





CLASSIFICATION GMTR DES SOLS MEUBLES





Les Ai et/ou B_i peuvent être parfois : α des tufs fortement carbonaté TcA_i ou TcB_i si $CaCO_3 > 70\%$ α des tufs faiblement carbonaté TfA_i ou TfB_i si $50\% \le CaCO_3 \le 70\%$

Les A₃ et les A₄ peuvent être parfois :

 α des tirses dont : WI-Wr > 42 avec WI > 53 et Wr < 13

Classification des matériaux rocheux

		-	Craies	R ₁
		-	Grès calcaire	R ₂
		-	Calcarénite	
	Roches carbonatées	-	Encroûtements calcaires	
		-	Calcaires marneux	
		-	Calcschistes	
		-	Calcaires durs	
		-	Calcaires dolomitiques	
B	Roches argileuses	-	Marnes	R_3
Roches	_	-	Schistes sédimentaires	3
Sédimentaires		-	Flyschs marneux	
		-	Argilites	
		-	Pelites	
	Roches siliceuses	-	Grès argileux	R_{4}
	Trounds omedades	-	Grès siliceux	4
		-	Poudingues	
		-	Brèches	
	Roches salines	-	Gypse	R ₅
		-	Gypse marneux	3
		-	Sel gemme	

Classification des matériaux rocheux (suite)

	- Granite	R_6
Roches	- Basalte	
Magmatiques et	- Diorite	
Métamorphiques et	- Quartzite	
Metamorpriiques	Autres roches éruptives et métamorphiques dures	

Exemple d'application

Dmax (mm)	> 50 mm	> 2mm	< 0,080mm	WL	WP	VBS	W	wopn	IPI
6,3	0	11	77	32	21		4,5	8,5	
100	19	25	8			0,18			
100	15	23	68	27	13		2	9	
63	35	31	22	30	20	0,16			18
20	0	22	10			0,08			
85	10	15	28	35	18				8
35	0	53	11			1,8	10,3	10,8	

Exemple d'application

Sol n°	Classe
1	A ₁ s
2	C ₁ B ₁
3	C ₁ A ₂ ts
4	C_2B_5m
5	D_1
6	C ₁ B ₆ h
7	B ₄ m

		-tamisat à 80 µm ≤ 12% -tamisat à 2 mm ≤ 70% - VBS > 0,2 ou ES ≤ 25	B ₄ Graves argileuses (peu argileuses)	Ils sont plus graveleux que les sols B ₂ et leur fraction sableuse est plus faible. Pour cette raison, ils sont en général perméables. Ils réagissent assez rapidement aux variations de l'environnement hydrique et climatique (humidification - séchage). Lorsqu'ils sont extraits dans la nappe, il est assez peu probable, en climat océanique, que leur état hydrique puisse s'améliorer jusqu'à devenir "moyen". Leur emploi en couche de forme sans traitement avec des LH nécessite, par ailleurs, la mesure de leur résistance mécanique (Los Angelès, LA, et/ou Micro Deval en présence d'eau, MDE).	$7 < IPI \le 15 \text{ ou}$ $1,10 \text{ w}_{OPN} \le \text{w}_n < 1,25 \text{ w}_{OPN}$ $0,9 \text{ w}_{OPN} \le \text{w}_n < 1,10 \text{ w}_{OPN}$ $0,6 \text{ w}_{OPN} \le \text{w}_n < 0,9 \text{ w}_{OPN}$ $w_n < 0,6 \text{ w}_{OPN}$	B ₄ h B ₄ m B ₄ s B ₄ ts	LA > 4 LA > 4
	В	Sols ableux et aveleux ec fines - tamisat à 80 μm compris entre 12 et 35% ou lp ≤ 12 - tamisat à 80 μm compris entre 12 et 35% - vBS ≤ 1,5 - vBS > 1,5	В	La proportion de fines et la faible plasticité de ces dernières, rapprochent beaucoup le comportement de ces sols de celui	IPI ≤ 5 ou w _n ≥ 1,25 w _{OPN} 5 < IPI ≤ 12 ou	B _s th	LA ≤ 4! LA > 4 LA ≤ 4!
Dmax ≤ 50 mm et	Sols		B _s Sables et graves très silteux	des sols A ₁ . Pour la même raison qu'indiquée à propos des sols A ₁ il y a lieu de préférer le critère VBS au critère Ip, pour l'identification des sols B ₅ . Leur emploi en couche de forme sans traitement avec des LH nécessite de connaître leur résistance mécanique (Los Angelès, LA, et/ou Micro Deval en présence d'eau, MDE).	$1,10 \text{ W}_{OPN} \le \text{W}_n < 1,25 \text{ W}_{OPN}$	B _s h	LA > 4
tamisat à 80 µm ≤ 35%	sableux et				$12 < IPI \le 30 \text{ ou}$ $0.9 \text{ W}_{OPN} \le \text{W}_n < 1,10 \text{ W}_{OPN}$	B₅ m	LA ≤ 4: LA > 4
1	graveleux avec fines				$0.6 \; \mathrm{W_{OPN}} \le \mathrm{W_n} < 0.9 \; \mathrm{W_{OPN}}$	B _s s	LA ≤ 4: LA > 4
					$\rm W_n < 0.6~W_{OPN}$	B _s ts	LA ≤ 4: LA > 4
					IPI ≤ 4 ou w _n ≥ 1,3 w _{OPN} ou lc ≤ 0.8	B _e th	
			B ₆	L'influence des fines est prépondérante ; le comportement du	$4 < IPI \le 10 \text{ ou } 0.8 < IC \le 1$ ou $1.1 \text{ W}_{OPN} \le \text{W}_n < 1.3 \text{ W}_{OPN}$	$B_{\epsilon}h$	
			Sables et graves,	sol se rapproche de celui du sol fin ayant même plasticité que les fines du sol avec toutefois une plus grande sensibilité à l'eau due à la présence de la fraction sableuse en plus grande	10< IPI \leq 25 ou 1 < IC \leq 1,2 ou 0,9 $w_{OPN} \leq w_{n} <$ 1,1 w_{OPN}	B ₆ m	
		ou lp >12	argileux à très argileux	quantité.	$0.7W_{OPN} \le W_n < 0.9 W_{OPN}$ ou $1.2 < lc \le 1.3$	B _s s	
					$\mathbf{w_n}$ < 0,7 $\mathbf{w_{CPN}}$ ou lc > 1,3	B _e ts	

Les paramètres inscrits en caractères gras sont ceux dont le choix est à privilégier.

				ρd > 1,7	craie dense	R ₁₁	
		La craie est un empilement de particules de calcite dont les dimensions sont de l'ordre de 1 à 10µm.	1,5 < ρd ≤ 1,7 et w _n ≥ 27		R ₁₂ h		
			la porosité est grande (ou inversement que la densité sèche est			R ₁₂ m	
	faible). Les mesures et constatations de chantier ont montré qu'au cours des opérations de terrassement, il y a formation d'une quantité de fines en relation directe avec la fragilité de l'empilement. R, Lorsque la craie se trouve dans un état saturé ou proche de la	Les mesures et constatations de chantier ont montré qu'au cours	$1.5 < \rho d \le 1.7 \text{ et } 1.8 \le W_n < 22$	de densité moyenne	R ₁₂ s		
		$1.5 < pd \le 1.7 \text{ et } w_n < 18$		R ₁₂ ts			
	Roches Roches édimentaires carbonatées	Craie	fines produites, leur conférant le comportement d'une pâte, qui	ρd ≤ 1,5 et w _n ≥ 31		R ₁₃ th	
Roches sédimentaires			s'étend rapidement à l'ensemble du matériau, empêchant la circulation des engins et générant des pressions interstitielles dans les ouvrages.	$\rho d \le 1.5 \text{ et } 26 \le W_n < 31$		R ₁₉ h	
				Inversement, lorsque la teneur en eau est faible, la craie devient un matériau rigide, très portant mais difficile à compacter.	$\rho d \le 1,5 \text{ et } 21 \le W_n < 26$	craie peu dense	R _{ts} m
				Enfin, certaines craies peu denses et très humides, peuvent continuer à se fragmenter, après mise en œuvre, sous l'effet des	$\rho d \le 1.5 \text{ et } 16 \le W_n < 21$		R ₁₃ s
			contraintes mécaniques et du gel, principalement.	ρd ≤ 1,5 et w _n < 16		R _{ts} ts	

		ρd ≤ 1,5 et w _n < 16		R _{ts} ts
R ₂	éventuellement, pour les plus fragmentables d'entre eux, la gélivité. D'une manière générale, ces matériaux ne sont pas des matériaux rocheux évolutifs et ne posent pas de problèmes particuliers dans leur emploi en remblai. En couche de forme, leur friabilité peut	MDE ≤ 45	calcaire dur	R ₂₁
divers Ex: - calcaires grossiers - travertins		MDE > 45 et ρd > 1,8	calcaire de densité moyenne	R ₂₂
- turs et encroûtements, etc		ρd ≤ 1,8	calcaire fragmentable	R ₂₉

				FH ≤ 7 et DG > 20	peu fragmentable, très	H ₃₁
			Les matériaux de cette classe se caractérisent par le fait qu'ils possèdent une structure (le plus souvent carbonatée) plus ou moins résistante, dans laquelle sont emprisonnés, en proportion très variable (entre 5 et 95% d'après ce qui est généralement admis), des minéraux argileux susceptibles d'être gonflants. Ils se	FR < 7 et 5 < DG < 20	dégradable Roche argileuse peu fragmentable, moyen i dégradable	R ₃₂
		R _s			Roche argileuse : peu fragmentable, peu	R ₃₃
	Roches	Marnes	fragmentent plus ou moins à la mise en œuvre, en libérant des fines, plastiques et sensibles à l'eau. La destruction de leur	FR > 7 et	dégradable	R _{s4} th
	argileuses	Schistes sédimentaires Argilites	structure peut se poursuivre après la mise en œuvre sous l'action des contraintes mécaniques de l'eau et du gel. Cette évolution se	FR > 7 et $\left\{ \begin{array}{c} 1.1 \text{ W}_{\text{OPN}} \leq \text{W}_{\text{n}} < 1.3 \text{ W}_{\text{OPN}} \\ \text{ou } 2 \leq \textbf{IPI} < 5 \end{array} \right.$	Roche	R ₃₄ h
		Pelites	produit d'autant plus, que les matériaux ont été moins fragmentés à la mise en œuvre, et que la granularité obtenue à ce stade est	FR > 7 et 0,9 $W_{CFN} \le W_n < 1,1 W_{CFN}$	argileuse fragmentable	R ₃₄ m
			homométrique. Pour les plus fragmentables d'entre eux (classe R _{sa}) il convient de	FR > 7 et 0,7 $W_{OPN} \le W_n < 0.9 W_{OPN}$	llaginentable	R ₃₄ s
			caractériser l'état de leur fraction 0/50 mm.	FR > 7 et w_n < 0,7 w_{CPN}		R _{s4} ts
Roches limentaires	Roches siliceuses	R ₄ Grès Poudingues Brèches	Les matériaux de cette classe peuvent être assimilés à des conglomérats de grains de sable (cas des grès) ou de galets (cas des brèches et poudingues), liés entre eux par un ciment naturel de silice ou de calcite. La résistance plus ou moins grande de cette cimentation confère à ces matériaux des comportements variables (risques de réarrangements après mise en œuvre lorsqu'ils ne sont pas suffisamment compactés, en particulier). Si ces roches sont très fragmentables, leur évolution ultime s'arrête aux grains élémentaires cimentés. Certaines d'entre elles contiennent également une fraction argileuse suffisante pour leur conférer un comportement voisin des matériaux de la classe R _{st} .	LA ≤ 45 et MDE ≤ 45	Roches siliceuses dures	R ₄₁
				LA >45 ou MDE > 45 et FR ≤ 7	Roches siliceuses de dureté moyenne	R ₄₂
				FR > 7	Roches siliceuses fragmentables	R ₄₃
		rentent à ceux des classes R ₂ et R ₃ , mais en outre moins solubles dans l'eau et induisent, de ce ouvrages, des risques de désordre qui seron grands que: Sel gemme Anhydrite - sa proportion contenue dans l'ensemble du mate	Du point de vue mécanique, les matériaux de cette classe s'apparentent à ceux des classes R ₂ et R ₃ , mais en outre ils sont plus ou moins solubles dans l'eau décades puis de ce fait, dans les	teneur en sel { ≤ 5 à 10% dans le cas du sel gemme* soluble	Roches salines peu solubles	R ₅₁
	Roches salines		grands que:	teneur en sel soluble	Roches salines très solubles	R _{s2}
			bilité de l'ouvrage).	* suivant que la fragmentabilité est plus ou moins grande		

	R	Les matériaux entrant dans cette classe peuvent avoir des caractéristiques mécaniques très différentes ; en particulier, leur	LA s 45 et MDE s 45	Roches magmatiques et métamorphiques dures	R _{st}
Roches magmatiques et métamorphiques		fragmentabilité et leur friabilité peuvent varier très largement (de faible à très élevée). Les matériaux de la classe R _{et} et la majorité de ceux de la classe R _{et} ne s'altèrent pas au sein des ouvrages, sous l'effet des	LA > 45 ou MDE > 45 et FR ≤ 7	Roches magmatiques et métamorphiques de dureté moyenne	R
	ardoisiers	contraintes mécaniques et de l'eau ; mais en revanche, ceux de la classe R _{ss} ont un comportement voisin des classes R _{ss} ou R _{ss} .	FR>7	Roches magmatiques et métamorphiques fragmentables ou altérées	R _o

CONDITIONS D'UTILISATION DES MATERIAUX EN REMBLAI

PRINCIPES RETENUS

Les conditions d'utilisation des sols, des matériaux rocheux, des sous-produits industriels sont celles qu'il y a lieu de respecter pour autoriser l'emploi en remblai des différentes classes et sous-classes de matériaux qui sont distinguées dans la classification présentée dans le chapitre précédent.

Ces conditions sont exprimées, en exigences techniques directement intégrables dans les cahiers des charges des marchés pour obtenir la qualité généralement recherchée pour ces ouvrages.

Elles ont été définies dans le double souci :

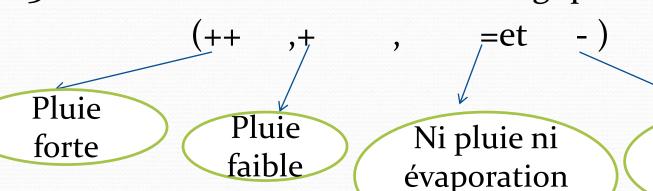
- d'une part, de viser le juste niveau de qualité technique nécessaire compte tenu des possibilités des matériels d'exécution actuels et des pratiques habituelles,
- d'autre part, de tenir compte des coûts moyens des différentes techniques et méthodes utilisées actuellement dans les pays industrialisés. De ce fait il est possible que certaines conditions d'utilisation non envisagées dans le présent document puissent être retenues et donner satisfaction dans des contextes technico-économiques différents où ne s'appliquent pas les mêmes règles de délais de construction, de niveau de service ou de coût. En particulier, dans cet esprit, on a considéré que les matériaux sensibles à l'eau se trouvant dans un état hydrique très humide (th) ou très sec (ts) n'étaient pas réutilisables normalement dans les remblais ou les couches de forme (cf. 1.2.1).

PRESENTATION DES TABLEAUX

• 1^{ère} colonne : la classe, la sous-classe et l'état hydrique du matériau

importante

- 2^{ème} colonne : observations générales sur le comportement du matériau
- 3^{ème} colonne : situation météorologique



évaporation importante

- 4ème colonne : conditions d'utilisation en remblai
- 5ème colonne : codes des conditions d'utilisation

E: Extraction,

G: Action sur la granularité,

W: action sur la teneur en eau,

T: Traitement,

R : Régalage,

C: Compactage,

H: Hauteur des remblais.

Rubrique	Code	Conditions d'utilisation
E	0 1	Pas de condition particulière à recommander Extraction en couches (0,1 à 0,3m)
Extraction	2	Extraction frontale (pour un front de taille > 1 à 2m)
G	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Elimination des éléments > 800mm
Action sur la	2	Elimination des éléments > 250 mm pour traitement
granularité	3	Fragmentation complémentaire après extraction
w	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Réduction de la teneur en eau par aération
Action sur la	2	Essorage par mise en dépôt provisoire
teneur en eau	3	Arrosage pour maintien de l'état
	4	Humidification pour changer d'état
т	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Traitement avec un réactif ou un additif adaptés
Traitement	2	Traitement à la chaux seule
R	0	Pas de condition particulière à recommander
	1	Couches minces (20 à 30 cm)
Régalage	2	Couches moyennes (30 à 50 cm)
С	1	Compactage intense
	2	Compactage moyen
Compactage	3	Compactage faible
Н	0	Pas de condition particulière à recommander
Hauteur des	1	Remblai de hauteur faible (≤ 5m)
remblais	2	Remblai de hauteur moyenne (≤ 10m)

Exemple de tableau de conditions d'utilisation des matériaux en remblai

A₁ (états s et ts), A₂ (états th et h)

Sol	Observations générales	Situation météorologique		Conditions d'utilisation en remblai				ode	e R	С	Н
A ₂ h	Ces sols sont difficiles à mettre en œuvre en raison de leur portance faible.	+	pluie faible	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes			١	101	N		
	La mise en dépôt provisoire et le drainage préalable ne sont habituel-lement pas des solutions envisageables dans le climat français moyen. Le matelassage est à éviter au niveau de l'arase-terrassement.		ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : traitement T : traitement à la chaux C : compactage faible	0	0	0	2	0	2	0
				Solution 2 : utilisation en l'état C : compactage faible H : remblai de faible hauteur (≤ 5 m)	0	0	0	0	0	3	1
			évaporation importante	Solution 1 : aération E : extraction en couches W : réduction de la teneur en eau par aération R : couches minces C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1	0	1	0	1	2	2
			·	Solution 2 : traitement T : traitement à la chaux C : compactage moyen	0	0	0	2	0	2	0

				C : compactage intense	-	-	-	-	_		
B _s s	Ces sols sont très difficiles à compacter, du fait de leur faible	++	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai, avec des garanties de qualité suffisantes							
	teneur en eau. En conséquence il convient : - soit de compacter intensément avec un arrosage superficiel - soit d'humidifier le matériau dans		pluie faible	E : extraction en couche R : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1	0	0	0	1	1	2
	sa masse pour le ramener en B _s m Cette humidification est encore re- lativement facile à réaliser	-	ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage moyen	0	0	4	0	1	2	0
				Solution 2 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0	0	0	0	0	1	2
		_ év ir		Solution 1 : extraction frontale et arrosage E : extraction frontale W : arrosage pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	2	0	3	0	0	1	2
				Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage moyen	0	0	4	0	1	2	0

				C : compactage moyen Solution 3 : extraction frontale E : extraction frontale C : compactage intense	2	0	0	0	0	1	0
				Solution 2 : arrosage pour maintien de l'état W : arrosage pour maintien de l'état	0	0	3	0	0	2	0
		-	évaporation importante	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0	0	0	0	0	1	2
	granulaire importante	la présence d'une fraction aire importante = ni é in		C : compactage moyen	0	0	0	0	0	2	0
	En l'absence de pluie, ils prése en général une bonne traficabil	forte En l'absence de pluie, ils présentent + pluie pluie C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)		C : compactage moyen	2	0	0	0	0	2	2
В	m Ces sols ne posent pas de prob d'utilisation en remblai sauf par		pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes			١	IOI	N		

C ₁ A ₁ s C ₁ B ₅ s	Ces sols sont difficiles à compacter L'humidification pour changer d'état	++	pluie forte	Situation ne permettant pas de maîtriser l'humidification des sols nécessaire pour permettre leur utilisation et risquant de conduire rapidement à des excès de teneur en eau	
	exigeant un malaxage au moins gros- sier du sol peut être rendue difficile par la présence des blocs. Si ce malaxage ne peut être réalisé il con-	+	pluie faible	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (≤ 5 m)	0
	vient alors de laisser percoler l'eau à partir de la surface après avoir réa- lisé une scarification. Dans ce cas il convient d'observer un temps de percolation de plusieurs heures			Solution 2 : extraction en couches E : extraction en couches R : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	1
		=	ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)	0
				Solution 2 : humidification W : humidification pour changer d'état R : couches minces C : compactage moyen	0

	•			
R ₁₁	Cesmatériaux se réemploient sans difficulté à condition que l'on ob- tienne à l'extraction une granulo-	++	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai avec des garanties de qualité suffisantes
	métrie assez continue et dont le diamètre des plus gros éléments ne gène pas le réglage en couche	+	pluie faible	R : couches moyennes C : compactage moyen
	mince ou moyenne. Des difficultés de circulation pour les engins à pneus peuvent cependant appa- raître en cas de pluie du fait de la formation d'une pellicule glissante en surface.	= 0u -	pas de pluie	R : couches moyennes C : compactage intense

R ₂₁ R ₄₁ R ₆₁	Matériaux rocheux sains Ces matériaux habituellement insen- sibles à l'eau, sont utilisables en rem- blais quelles que soient les conditions météorologiques	=	toutes conditions météorologiques	G : élimination des éléments ≥ 800 mm C : compactage moyen	0	1	0	0	0	2	0
n	Matériani rashani da duraté	Lac	ennditione dánant	dant da la natura at da l'átat du onl obtanu an chantlar. Cae							\neg

R ₂₃ As évoluant en cours de chant un sol fin souvent sensible à	er vers matériaux peuvent se classer :
---	--

Compactage des remblais

Prescriptions pour le compactage

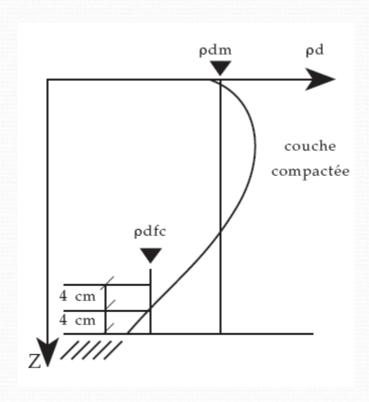
Elles sont fixées afin de :

- > -limiter les tassements des corps des remblais et assurer leur stabilité
- Obtenir des caractéristiques suffisantes pour la mise en œuvre de la CDF

Deux objectifs de densification sont définis:

- 1. q 3: objectif requis pour la CDF
- 2. q4: objectif requis pour les remblais

répartition de la densité en fonction de la profondeur



Classement des compacteurs

• 1- compacteur à pneu (Pi) ils sont classés selon la charge par roue CR

- ❖P1: CR entre 25 et 40 KN
- ❖P2: CR entre 40 et 60 KN
- ❖P3: CR supérieure à 60 KN

Classement des compacteurs

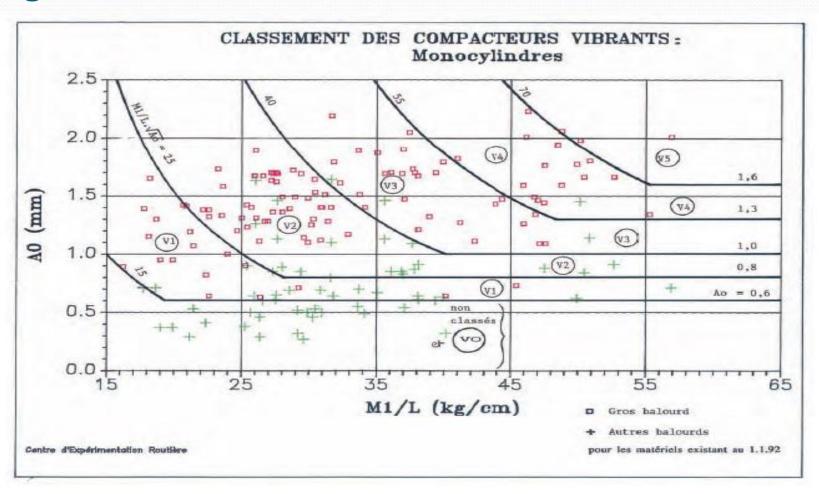
2- compacteur vibrant à cylindres lisses (Vi)

le classement se fait à partir du paramètre (M1/L)√Ao et d'une valeur minimale pour Ao

M₁/L est exprimé en Kg/cm et Ao en mm conduisent aux cinq classes définies ci-après:

```
V1: (M1/L) x \sqrt{A0} { entre 15 et 25 et A0 \geq 0,6
                        { supérieur à 25
                                            et A0 entre 0,6 et 0,8
V2 : (M1/L) \times \sqrt{A0}
                       { entre 25 et 40
                                           et A0 \ge 0.8
                        { supérieur à 40
                                            et A0 entre 0,8 et 1,0
V3 : (M1/L) \times \sqrt{A0}
                       { entre 40 et 55 et A0 ≥ 1,0
                        { supérieur à 55
                                           et A0 entre 1,0 et 1,3
V4: (M1/L) \times \sqrt{A0}
                       { entre 55 et 70
                                           et A0 ≥ 1,3
                        { supérieur à 70
                                            et A0 entre 1,3 et 1,6
V5 : (M1/L) \times \sqrt{A0}
                         supérieur à 70 et A0 ≥ 1,6
```

Une illustration graphique est donnée par la figure



Essai pour la détermination de A0

A0 peut être contrôlée par la méthode des coussins selon la norme NF P 98-761 "Essai de vérification du moment des excentriques des compacteurs vibrants".

La mesure de l'amplitude à vide A0 peut être réalisée à l'aide d'un vibrographe en faisant vibrer le compacteur sur des coussins pneumatiques (cf norme NFP 98 761).



Les paramètres définissant les modalités de compactage sont :

1-Le paramètre Q/S

Le nombre indiqué dans la partie supérieure de chaque case des tableaux représente une valeur du rapport Q/S

Q: représente le rythme de production de l'atelier

S: représente le rythme d'utilisation d'un compacteur

2- l'épaisseur compactée:

La valeur d'épaisseur compactée indique <u>une valeur</u> <u>maximale.</u>

Les paramètres définissant les modalités de compactage sont (suite):

3-La vitesse de translation

Ce paramètre influe sur l'efficacité des compacteurs en profondeur.

Les valeurs indiquées sont généralement des valeurs maximales à ±10%.

Exemple de tableau

A, C,A, (*)

Compa Modalités	cleur	P1	P2	РЗ	V1	V2	١	/3	V	4	٧	/5	VP1	VP2	VP3	VP4	VP5	SP1	SP2	PQ3	PQ
	Q/S	0.080	0.120	0.180	0.055	0.085	0.	125	0.1	65	0.3	205	0.055	0.085	0.165	0.205	0.265	0.070	0,100		0.06
Energiede compactage faible	е	0.30	0.45	0.60	0.25	0.35	0.30	0.50	0.35	0.65	0.40	0.80	0.25	0.30	0.30	0.35	0.40	0.25	0.40	0	0.20
	٧	5.0	5.0	5.0	2.0	2.5	4.0	2.5	5.0	2.5	5.0	2.5	2.0	3.0	4.0	5.0	5.0	8.0	8.0		1.0
Code 3	N Q/L	4 400	4 600	4 900	5 110	5 215	3 500	315	3 825	4 415	2 1025	4 515	5 110	4 255	2 660	2 1025	1325	4 560	4 800		3 65
	0/8	0.045	0.065	0.095		0.040	0.0	65	0.0	85	0.1	100		0.040	0.085	0.100	0.130	0.040	0.070		
Energiede compactage moyenne	e	0.25	0.35	0.45	D	0.25	0.30	0.40	0.30	0.50	0,30	0.60	0	0.25	0.30 (2) 2.5	0.30 (2) 3.5	0.30	0.20 (2) 8.0	0.30 (2) 8.0	0	0
Code 2	N Q/L	6 225	6 325	5 475		7 80	5	7	4 300	6	3 400	6 200		7 80	4 215	3 350	3 520	5 320	5 560		
	0/8		0.035	0.050		0.025	0.0	040	0,0	150	0.0	065		0.025	0.050	0.065	0.085		0.035		
Energiede compactage intense	e V	0	0.20 5.0	0.30	0	0.20 2.0		0.30 2.0	0.30	2.0	0,30	2.0	0	0.20 20	0.30	0.30	3.0	0	0.25 8.0	0	0
Code 1	N Q/L		6 175	6 250		8 50		80	6 125	8	5 195	7		8 50	6	5 165	4 255		8 280		

(*) Impose que Dmax < 2/3 de l'épaisseur de la couche compactée.

(km/h)

(1) S'assurar de la traficabilité du compacteur.

(2) Prévoir une opération annexe pour effacer les empreintes lorsqu'il y a risque de pluie en fin de journée (rabotage des certimètres supérieurs, ou emploi d'un autre type de compacteur si celui-ci apporte l'effet souhaité).

2. Lecture des tableaux - Exemples d'application

* Cas des compacteurs Pi, V1, V2, Vpi, SPi et PQi (colonne unique).

Exemple : Sol B1, en remblai (qualité q4)

Mod	alités	Compacteur P1
code 2	Q/S	0,060
Le code à retenir pro- vient des tableaux d'u- tilisation des sols (fonction	e V	0,35 5,0
de l'état hydrique et de la météo).	N	6
	Q/L	300

Valeur (en m) constante quel que soit le choix d'épaisseur

e réel compacté ≤ e (en m) c'est : la vitesse maximale pour les vibrants km/h la vitesse moyenne pour les autres matériels

Nombre d'applications de charge : arrondi supérieur de e réel/(Q/S), donné pour e tableau, Si e = 0,30 alors N = 5 Débit par mètre de largeur Qprat/ = k x (Q/L) x L x (N/n) Si k = 0,6 L = 2 m N/n = 1 Qprat = 360 m³/h

* Cas des compacteurs V3 à V5 (colonne dédoublée : encadrement des conditions possibles)

Exemple: SOL B1, en remblai

Moda	alités		acteur 3
code 2	Q/S	0,1	35
	е	0,30	0,80
	V	5	2
	N	3	6
	Q/L	675	270

Valeur constante quel que soit le choix du couple épaisseur/vitesse

Colonne de droite : choix V faible 2,0 km/h privilégiant e élevée (0,80 m)

Colonne de gauche : choix du débit maximal, avec V élevée bornée à $5\ km/h$ au maximum et e fixée à 0,30 m

même règles de calcul que précédemment dans chaque colonne

On observe qu'une vitesse plus élevée s'accompagne nécessairement d'une épaisseur réduite, à cause du gradient de densité plus accentué dans la couche. Mais, moyennant le respect de ces conditions, le débit est cependant plus élevé.

Il est bien entendu interdit de panacher les chiffres en provenance des deux colonnes (l'épaisseur la plus élevée avec la vitesse la plus élevée).

Dans le cas où l'épaisseur nominale prévue (ou retenue) pour le chantier (e chantier) est comprise entre les deux épaisseurs ci-dessus, il est possible de déterminer les conditions optimales de comptage en calculant :

- la vitesse moyenne du compacteur vibrant à partir de la relation $V \times e = cste$ (les valeurs prises en compte sont celles données colonne de droite : V minimale et e maximale) :

$$V = \frac{X + V \times e}{e \text{ chantier}}$$

- Q/L à partir de la relation :

$$Q/L = 1000 \times V \times Q/S$$

- N est toujours pris égal à : $\frac{\text{e chantier}}{Q/S}$

Les valeurs ainsi calculées sont alors utilisées à titre de prescriptions comme si elles étaient directement lues dans les tableaux.

Ainsi dans l'exemple précédent, si l'épaisseur prévue pour le chantier est 0,50 m, il sera défini :

Modalités		V3
code 2	Q/S	0,135
	е	0,50
	V	3
	N	4
	Q/L	405

$$V = \frac{0.80 \times 2}{0.5} = 3.2 \text{ arrondi à } 3$$

$$V = \frac{0.5}{0.135} = 3.7 \text{ arrondi à 4}$$

$$Q/L = 1000 \times 3 \times 0,135 = 405$$

Exemple pratique